Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 056-215602228-20260925-20260815-DE

Saint-Jean BRÉVELAY

Extrait du Registre des délibérations
du Conseil municipal
de la Commune de Saint Jean Brévelay

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un septembre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Edouard Aguesse, sous la présidence de Monsieur Guénaël ROBIN, maire.

Convoqués : M. Guénaël ROBIN, M. Christophe DANO, Mme Gisèle HAYS, M. Eric NOUAILLE, Mme Viviane OLIVEUX, M. Alain HIVERT, Mme Julie GOFFINET, Mme Jocelyne PELTIER, Mme Christine BUTTIGIEG, Mme NDIAYE Astou, Mme Delphine GUILLO, M. Mathieu BOUBLI, Mme Marie PATARIN, M. Yoann BRIEN, M. Stéphane VAUZELLE, Mme Virginie HARDY, M. Yann LE BRETON, Mme Jennifer BATARD, M. Dylan MOREAU, M. Dimitry LAGLAYSE, M. Jean-Pierre LE POUËZARD, M. Jean-François LE BADEZET, Mme Gaëlle THEBAUD.

Absents excusés : Mme Gisèle HAYS, M. Christophe DANO, M. Yann LE BRETON, M. Yoann BRIEN, M. Stéphane VAUZELLE
Absente : Mme Jennifer BATARD
Pouvoirs : Mme Gisèle HAYS à Mme Viviane OLIVEUX, M. Christophe DANO à M. Alain HIVERT
Date de convocation : 14 septembre 2026
Nombre de Conseillers en exercice : 23
Présents : 17
Votants : 19
Secrétaire de séance : Mme Julie GOFFINET

Délibération n° 2026-08-15
Nom de rue pour lotissement (rue de la Chouannerie)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que le permis de construire concernant le lotissement situé rue de la Chouannerie est délivré. Il est nécessaire de dénommer la rue de ce lotissement.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide,
- De nommer la voie du lotissement, rue de la Chouette

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Votants : 19	*Pour : 19*	*Contre : 0*	*Abstention : 0*

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Guénaël ROBIN

MAIRIE DE SAINT-JEAN-BREVELAY * MORBIHAN *

11 rue de Rennes – BP 30 – 56660 Saint Jean Brévelay - ☎ 02 97 60 30 13 ✉ mairie@brevelay.bzh